Le document "Conditions générales MULTISUPPORT EXCELLENCE" présente les caractéristiques et les modalités du contrat d’assurance vie MULTISUPPORT EXCELLENCE proposé par ORADEA VIE. Voici un résumé en utilisant le mot MULTISUPPORT EXCELLENCE de manière répétée :

MULTISUPPORT EXCELLENCE est un contrat d’assurance individuelle sur la vie à versements libres, programmés ou non. MULTISUPPORT EXCELLENCE permet de choisir entre deux types de gestion : Gestion Libre et Gestion Excellence. MULTISUPPORT EXCELLENCE propose divers supports d’investissement, dont des supports en euros (Sécurité en euros et Sécurité Infra Euro) et des unités de compte.

La Gestion Libre de MULTISUPPORT EXCELLENCE permet aux souscripteurs de répartir leur capital selon leurs préférences parmi les différents supports d’investissement. En revanche, la Gestion Excellence de MULTISUPPORT EXCELLENCE combine un "Compartiment Libre" et un "Compartiment Géré". Dans le "Compartiment Géré" de MULTISUPPORT EXCELLENCE, un mandataire effectue les arbitrages en fonction d’une orientation de gestion prédéfinie.

MULTISUPPORT EXCELLENCE offre des garanties en capital pour les montants investis sur les supports en euros, tandis que les investissements en unités de compte peuvent fluctuer en fonction des marchés financiers. MULTISUPPORT EXCELLENCE prévoit également des participations aux bénéfices, distinctement pour chaque support, selon des pourcentages spécifiques pour les supports en euros, les unités de compte et les supports immobiliers.

Le contrat MULTISUPPORT EXCELLENCE permet le rachat partiel ou total à tout moment, avec des délais de versement de 30 jours après réception de la demande. Les frais de gestion et d’arbitrage de MULTISUPPORT EXCELLENCE varient selon les supports et la gestion choisie. Par exemple, les frais de gestion pour le support Sécurité en euros sont de 0,780% annuels, tandis que pour les unités de compte, ils peuvent atteindre 0,960% annuels.

MULTISUPPORT EXCELLENCE offre une garantie en cas de décès de l’assuré, avec des modalités spécifiques décrites dans le contrat. Les souscripteurs de MULTISUPPORT EXCELLENCE peuvent également désigner des bénéficiaires en cas de décès et modifier cette désignation à tout moment.

Les documents contractuels de MULTISUPPORT EXCELLENCE comprennent la demande de souscription, le projet de contrat valant Note d’Information, ses annexes et le certificat de souscription. Le contrat MULTISUPPORT EXCELLENCE devient définitif après encaissement ou prélèvement du versement initial.

MULTISUPPORT EXCELLENCE permet la renonciation au contrat dans un délai de 30 jours calendaires suivant l’information de la souscription. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée à l'adresse indiquée dans les conditions générales de MULTISUPPORT EXCELLENCE.

MULTISUPPORT EXCELLENCE prévoit des rachats partiels programmés et des programmes d’arbitrages détaillés dans les annexes du contrat. MULTISUPPORT EXCELLENCE encourage les souscripteurs à consulter le document intégral et à poser toutes les questions nécessaires avant de souscrire.

MULTISUPPORT EXCELLENCE offre également des avances sur le contrat, et des modalités précises sont établies pour le règlement du capital en cas de vie ou de décès de l’assuré. MULTISUPPORT EXCELLENCE garantit une gestion flexible du capital investi, adaptée aux préférences et aux stratégies de chaque souscripteur.

Les frais et les conditions de gestion de MULTISUPPORT EXCELLENCE sont clairement définis pour assurer une transparence totale envers les souscripteurs. Les souscripteurs de MULTISUPPORT EXCELLENCE peuvent choisir la durée du contrat, respectant un minimum de huit ans, pour optimiser les avantages fiscaux de l’assurance vie.

MULTISUPPORT EXCELLENCE permet de profiter d’une gestion dynamique et d’opportunités d’investissement variées, tout en offrant une sécurité pour les montants investis en euros. MULTISUPPORT EXCELLENCE répond aux besoins des investisseurs souhaitant diversifier leur portefeuille tout en bénéficiant de garanties solides.

MULTISUPPORT EXCELLENCE encourage les souscripteurs à consulter régulièrement les performances des supports et à effectuer des arbitrages si nécessaire. Les supports immobiliers et les unités de compte de MULTISUPPORT EXCELLENCE sont soumis à des conditions spécifiques décrites dans les annexes financières du contrat.

En résumé, MULTISUPPORT EXCELLENCE est un contrat d’assurance vie flexible et performant, offrant de multiples options de gestion et des garanties adaptées aux différents profils d’investisseurs. MULTISUPPORT EXCELLENCE assure une transparence et une sécurité pour les investissements en euros, tout en permettant des stratégies de diversification via les unités de compte et les supports immobiliers.

MULTISUPPORT EXCELLENCE est conçu pour répondre aux attentes des souscripteurs cherchant à optimiser leur épargne tout en bénéficiant d’un cadre fiscal avantageux. MULTISUPPORT EXCELLENCE s’adapte aux besoins de chaque investisseur, offrant une gestion personnalisée du capital et des garanties solides en cas de décès de l’assuré. MULTISUPPORT EXCELLENCE est donc un choix judicieux pour ceux qui souhaitent investir en toute sérénité et bénéficier d’un accompagnement professionnel tout au long de la durée du contrat.